NOVEMBRE 2018

Friends of the Earth Europe

ALERTE SOJA

Comment augmenter la production de protéines végétales de l'Union Européenne de manière durable et agroécologique ?

Le rôle d'un plan protéines à l'échelle de l'Union européenne

Friends of the Earth Europe

Les Amis de la Terre Europe
Rue d'Edimbourg 26
1050 Bruxelles | Belgique
UE Transparence
Registre no. 9825553393-31
www.foeeurope.org
info@foeeurope.org
foeeurope | foeeurope

Recherche et rédaction : **Sophie Colsell**
Édition : **Adrian Bebb, Stanka Becheva**
Design: **Capucine Simon**

Friends of the Earth Europe

Les Amis de la Terre Europe font campagne pour des sociétés écologiquement durables et socialement justes, réunit plus de 30 organisations nationales et des milliers de groupes locaux. FoEE fait partie du plus grand réseau environnemental du monde : Les Amis de la Terre International.

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que Les Amis de la Terre Europe et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

Sommaire

1 Introduction **04**

2 L'appétit croissant de l'Union européenne pour les animaux nourris au soja **06**

Des prévisions annonçant une forte augmentation de la production de viande 07

La dépendance de l'Union européenne vis-à-vis des importations de soja 09

3 La face cachée de l'expansion du soja **10**

Le soja, les accaparements de terres et les violations des droits humains 11

Le soja et la politique agricole commune (PAC) 11

4 La production de protéines végétales en Europe **12**

Les cultures protéagineuses de l'Union européenne 13

Qui investit dans la production européenne de soja ? 13

Les petites exploitations agricoles menacées 14

5 Une production au service des agriculteur·rice·s et de l'environnement **16**

Soutenabilité, agroécologie et souveraineté alimentaire 17

Moins de soja, plus de légumineuses 17

6 Recommandations **21**

Introduction

Le soja représente environ 40 % de l'ensemble des protéines utilisées pour l'alimentation animale dans l'Union européenne. 95 % de ce soja est importé de pays tiers[1] , en faisant un facteur clef de la production de masse de viande et de produits laitiers, au sein d'un secteur de l'élevage en perpétuelle expansion.

Les importations de soja en provenance des États-Unis ont récemment augmenté, mais la majorité du soja importé au cours des dernières années provient d'Amérique du Sud : Brésil, Paraguay et Uruguay en particulier[2]. La déforestation, les conflits ruraux et la pollution environnementale causés par sa production sont largement documentés.

Il existe aujourd'hui un certain nombre d'initiatives visant à stimuler la production de protéines végétales en Europe, notamment la Déclaration européenne sur le soja[3], signée par 14 États membres de l'UE en juillet 2017. La Commission européenne réalise également une analyse de marché visant à évaluer le potentiel pour augmenter la production de protéines dans l'Union européenne.

Les États membres qui ont contribué à l'élaboration de la Déclaration ont insisté sur les problèmes environnementaux mondiaux provoqués par les plantations de soja, notamment le recul des forêts primaires et le fait que la grande majorité du soja importé est produite avec des semences génétiquement modifiées[4] . La Déclaration et ses annexes attirent l'attention sur la vulnérabilité causée par la forte dépendance de l'UE vis-à-vis des importations tout en reconnaissant l'intérêt croissant des consommateurs pour des aliments sans OGM *(organisme génétiquement modifié)*. La Déclaration préconise des mesures visant à favoriser l'utilisation des protéines provenant des pâturages et s'engage également à encourager les citoyen·ne·s à adopter des régimes protéinés d'origine végétale.

Les Amis de la Terre Europe se sont félicités du fait que la Déclaration reconnaisse les problèmes de grande ampleur qui ont résulté de l'exploitation de vastes plantations industrielles de soja dans les pays exportateurs et qu'elle aborde la dépendance de l'Union européenne vis-à-vis des importations de soja. Les Amis de la Terre Europe se sont également réjouis de la recommandation visant à promouvoir les légumineuses locales pour l'alimentation animale, dans le cadre de l'évolution vers une agriculture durable et résiliente[5].

Cependant, la Déclaration soulève plusieurs questions problématiques qui méritent d'être soigneusement examinées et évaluées, notamment dans le rapport sur les protéines de la Commission européenne[6] , qui considère la politique agricole commune (PAC) comme la principale politique visant à résoudre les problèmes liés à la dépendance de l'Union européenne vis-à-vis des protéines importées.

L'appétit croissant de l'Union européenne pour les animaux nourris au soja

La production de viande de l'Union européenne devrait atteindre 47,5 millions de tonnes d'ici 2030, sous l'impulsion de la demande intérieure et internationale, alors que la consommation mondiale de viande devrait augmenter en moyenne de 1 % par an entre 2017 et 2030 pour atteindre 365 millions de tonnes (34,7 kg par habitant) au total en 2030.[7]

DES PRÉVISIONS ANNONÇANT UNE FORTE AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE VIANDE

L'Union européenne est l'un des plus grands consommateurs de viande et de produits d'origine animale au monde, avec une consommation par habitant de 68,6 kg de viande en 2017 *(1,8 kg de viande ovine et caprine ; 10,8 kg de viande bovine ; 24,1 kg de volaille et 31,9 kg de viande de porc).*[8]

Les animaux d'élevage de l'Union européenne sont nourris avec diverses cultures fourragères, dont la farine de soja, qui constitue un élément important de l'alimentation animale. Les poulets de chair, en particulier, sont nourris majoritairement avec de la farine de soja. Le graphique ci-dessous montre la constitution de l'alimentation animale par type d'animal dans l'Union européenne :

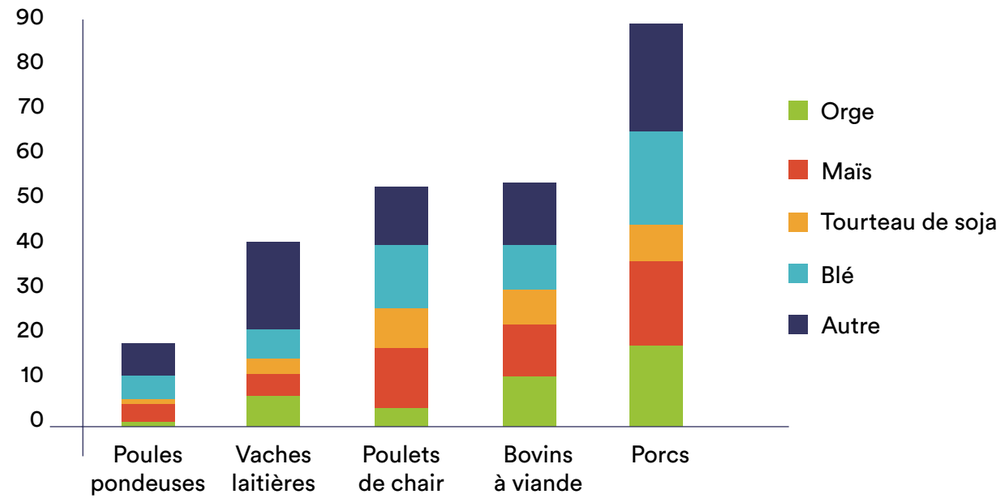

Graphique 1 : DG Agriculture et développement rural, Perspectives agricoles de l'UE 2017-2030 p. 36 - Graphique 2.46 Utilisation d'aliments pour animaux par type d'animal dans l'UE en 2015/2016 (en millions de tonnes)

Les quantités d'aliments pour animaux, et donc de soja, augmenteront proportionnellement à l'augmentation du nombre d'animaux d'élevage.

La production de viande de volaille dans l'Union européenne, par exemple, devrait augmenter d'environ 5 % entre 2017 et 2030, sous l'effet de l'augmentation de la consommation intérieure et de la demande mondiale d'importation.[9] La demande mondiale d'importation de viande de volaille devrait augmenter de 3,2 millions de tonnes par rapport à 2017, pour atteindre 15,5 millions de tonnes en 2030 avec des exportations de viande de volaille depuis l'Union européenne qui devraient augmenter de 18 % au cours de cette période.[10]

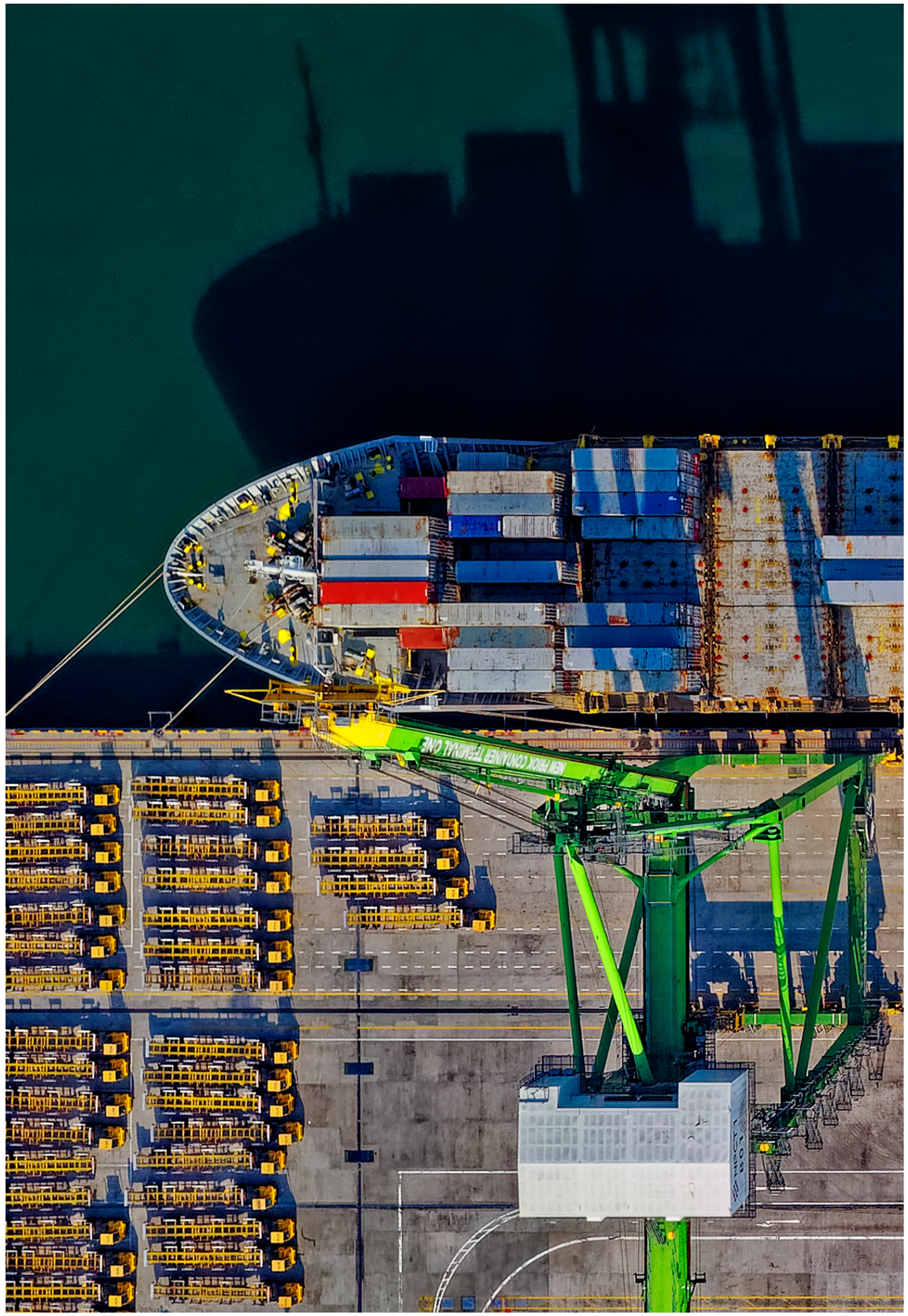

LA DÉPENDANCE DE L'UNION EUROPÉENNE VIS-À-VIS DES IMPORTATIONS DE SOJA

Malgré une consommation de soja très importante, l'Union européenne est largement dépendante du soja importé. L'Union européenne importe chaque année environ 17 millions de tonnes de protéines brutes (dont 13 millions de tonnes à base de soja, ce qui correspond à 30 millions de tonnes d'équivalent de graines de soja)[11] . En ce qui concerne le commerce mondial du soja, l'Union européenne importe environ 9 % de l'ensemble du soja commercialisé et 31 % des farines protéiques, qui se composent principalement de farine de soja[12] . Environ 95 % des importations de soja sont destinées à l'alimentation des animaux dans les secteurs de la viande, des œufs et des produits laitiers[13] , et sont réservées aux fermes industrielles. La production mondiale de soja a été multipliée par dix au cours des cinquante dernières années, passant de 27 à 350[14] millions de tonnes. Elle devrait augmenter de 28 % d'ici 2030, soit près de 434 millions de tonnes, alors que les projections de la FAO indiquent une augmentation qui devrait atteindre 515 millions de tonnes d'ici 2050[15,16] . Cette expansion de la production de soja devrait avoir lieu en Argentine, aux États-Unis et surtout au Brésil, qui deviendrait le plus grand producteur de soja du monde.

La face cachée de l'expansion du soja

La superficie mondiale consacrée à la culture du soja est passée de moins de 30 millions d'hectares en 1970 à plus de 100 millions d'hectares en 2012 et devrait atteindre 141 millions d'hectares en 2050, si la consommation de viande continue à augmenter[17]

LE SOJA, LES ACCAPAREMENTS DE TERRES ET LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

Cette expansion majeure de l'agriculture industrielle du soja a entraîné de lourdes répercussions sur l'environnement et les droits humains, principalement au Brésil, en Argentine et au Paraguay[18].

Plus de 24 millions d'hectares de terres ont été consacrés à la culture du soja au Brésil en 2012, 19 millions en Argentine et 3 millions au Paraguay[19]. En conséquence, des millions d'hectares de forêts, de savanes et de prairies ont disparu, au mépris des communautés locales, ravageant la biodiversité et les écosystèmes, et contribuant de manière significative au changement climatique. Actuellement, les plantations de soja menacent les forêts primaires et les forêts pluviales comme l'Amazonie, la forêt atlantique et la forêt sèche de Chiquitano, ainsi que la savane tropicale du Cerrado, le Gran Chaco chaud et semi-aride, les pampas argentines et le Campo uruguayen[20]. Le soja génétiquement modifié nécessite de grandes quantités d'herbicides qui appauvrissent les sols et entraînent une contamination des eaux douces et souterraines, ainsi que des problèmes sanitaires pour la population et la faune. Les violations des droits humains sont monnaie courante, les petits agriculteur·trice·s sont expulsés de force et parfois assassinés lors d'accaparements de terres au profit des plantations de soja. Rien qu'au Paraguay, 129 dirigeant·e·s paysan·ne·s ont été victimes d'exécutions extrajudiciaires et des milliers d'agriculteur·trice·s ont été emprisonné·e·s dans le cadre de la lutte pour la terre depuis la fin de la dictature en 1989[21]. Le commerce du soja et ce que l'on appelle « l'agrobusiness prédateur » sont des éléments majeurs du discours politique dans les pays producteurs sud-américains, souvent liés à des initiatives politiques nuisibles à l'environnement, aux peuples autochtones et aux travailleur·euse·s en milieu rural[22].

LE SOJA ET LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC)

La PAC est en partie responsable de l'expansion mondiale du soja et des problèmes qui en découlent dans les pays producteurs de soja. Les subventions de la PAC et les mécanismes de marché favorisent un système agricole dans l'Union européenne qui conduit inévitablement à l'intensification de l'élevage. Étant donné que la PAC n'incite pas suffisamment les agriculteur·trice·s à pratiquer une production extensive d'animaux de pâturage et une production mixte culture-élevage, les agriculteur·trice·s sont contraint·e·s d'intensifier et de spécialiser leur production. **En raison des conditions dans lesquelles ils sont élevés, les animaux d'élevage intensif nécessitent une alimentation à haute teneur en protéines. Le soja est une légumineuse à haute teneur en protéines parfaitement adaptée à l'alimentation animale dans l'élevage intensif**, et grâce à l'absence de droits de douane sur les importations de soja fourrager, son commerce est facilité dans l'Union européenne. **Alors que la forte demande européenne se maintient, les incidences environnementales et sociales ainsi que les atteintes aux droits humains engendrées par l'agro-industrie de soja restent sans réponse[23].**

La production de protéines végétales en Europe

Les cultures riches en protéines cultivées en Europe sont principalement des cultures d'oléagineux et de légumineuses. La plus grande partie de l'approvisionnement en protéines de l'Union européenne (environ 65 %[24]) provient des graines oléagineuses. Les graines oléagineuses qui sont largement produites en Europe sont le colza, la navette et les graines de tournesol. Après l'extraction de leur huile, les résidus de farine riches en protéines sont utilisés pour nourrir les animaux d'élevage.

LES CULTURES PROTÉAGINEUSES DE L'UNION EUROPÉENNE

Les légumineuses *(famille des fabacées)* peuvent être soit des légumineuses à graines *(ou légumes secs)*, soit des légumineuses fourragères. Elles fournissent environ 3 % des besoins en protéines de l'Union européenne[25]. Les légumineuses fourragères comprennent la luzerne et le trèfle.

Les légumineuses à graines les plus courantes sont les haricots, les lentilles, les pois chiches et les pois. Les arachides et le soja sont également des légumineuses, mais en raison de leur teneur élevée en matières grasses, elles sont classées comme graines oléagineuses et sont comptabilisées séparément.

Les principales légumineuses cultivées dans l'Union européenne sont les petits pois, les féveroles, les fèves et les lupins. Les petits pois sont principalement cultivés en France, en Espagne et en Allemagne ; les fèves et les féveroles sont principalement cultivées au Royaume-Uni et en France ; et les lupins en Pologne[26]. **La production européenne de légumineuses a considérablement diminué au cours des vingt dernières années** en raison de faibles rendements, de faibles incitations économiques et de l'importation des protéagineux et des oléagineux en provenance de pays tiers sans barrière douanière[27].

Bien que la production de soja dans l'Union européenne soit encore modeste à l'heure actuelle, elle a augmenté rapidement au cours des dernières années. Entre 2007 et 2015, sa production a augmenté de 183,2 %[28] pour atteindre 2,7 millions de tonnes entre septembre 2017 et 2018[29]. Le principal producteur de soja est l'Italie, suivie par la France, la Roumanie et la Croatie. Ces dernières années, la production de soja a fait son apparition en Hongrie et en Autriche. La Serbie, qui est actuellement en passe d'adhérer à l'Union européenne, est également un important producteur de soja. Dès son adhésion, la Serbie deviendrait le deuxième producteur de l'Union européenne.

QUI INVESTIT DANS LA PRODUCTION EUROPÉENNE DE SOJA ?

Une étude récente commandée par l'organisation paysanne roumaine Eco Ruralis[30] s'intéresse aux acteurs actuellement impliqués dans la production européenne de soja. Bon nombre d'entre eux sont d'importantes sociétés engagées depuis des décennies dans la production de soja en Amérique latine. L'un des acteurs les plus actifs sur le marché européen, ADM, investit dans des installations de transformation du soja ; Cargill, un important négociant de matières premières, est présent dans tout le secteur européen des céréales et des oléagineux, investissant ces dernières années dans des acquisitions en Europe orientale *(Roumanie et Ukraine)* ; Bunge, actif dans le secteur de la transformation et la trituration des huiles, développe ses installations aux Pays-Bas et en France. Les entreprises appartenant au groupe Tonnies, l'un des plus grands producteurs de porc au monde, exploitent déjà environ

7000 ha dans le nord-est de la Roumanie. Par ailleurs, le capital financier devient une source majeure de financement pour le soja européen, les investisseurs étant encouragés à se spécialiser dans la spéculation sur les terres agricoles, en particulier en Europe centrale et orientale. Des groupes tels que la FEFAC *(fabricants d'aliments pour animaux)*, COCERAL *(représentant des négociants en aliments pour animaux)* et FEDIOL *(association de l'industrie des huiles et farines végétales)* soutiennent également le développement de la culture du soja en Europe[31]. Ils souhaitent aussi s'assurer que les agriculteur·rice·s européen·ne·s disposent de fonds suffisants pour produire des graines oléagineuses, afin de pouvoir obtenir des intrants bon marché pour leurs produits.

LES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES MENACÉES

Le nombre total d'exploitations agricoles dans l'Union européenne suit une trajectoire décroissante depuis plusieurs décennies. Entre 2003 et 2013, un tiers des exploitations agricoles ont cessé leurs activités.

Cette situation s'observe partout en Europe, la moitié des pays ayant perdu entre un tiers *(Belgique, République tchèque, Allemagne, Italie, Pologne, Royaume-Uni, etc.)* et deux tiers *(Bulgarie, Slovaquie)* de leurs exploitations[32]. Dans l'ensemble, le développement agricole de l'Union européenne s'est orienté vers une plus grande concentration de l'agriculture contrôlée par une poignée d'exploitant·e·s. En 2013, 3 % de la totalité des exploitant·e·s agricoles possédaient plus de la moitié des terres agricoles[33].

Selon Eurostat, plus de 80 % des terres agricoles réservées aux céréales, oléagineux et protéagineux spécialisés sont exploitées par de grandes ou très grandes exploitations *(≥ 25 000 EUR)*[34].

La Roumanie détient 33,5 % du nombre total d'exploitations agricoles de l'UE-28 et est l'un des pays considérés comme ayant le plus gros potentiel en ce qui concerne l'augmentation de la production intérieure de soja de l'Union européenne. Dans ce pays, la part des exploitations appartenant à des petits exploitant·e·s agricoles est de 95 % *(< 8 000 EUR)*, dont plus de 65 % sont de très petites exploitations *(< 2 000 EUR)*.

Les petites exploitations agricoles jouent un rôle crucial au sein de la société en soutenant l'emploi rural, en apportant une contribution considérable au développement territorial, en fournissant des produits locaux spécialisés et en apportant des services sociaux, culturels et environnementaux.

Toute expansion future de la production industrielle de soja, notamment en Europe centrale et orientale, menacera donc l'existence de petits producteur·rice·s agroécologiques et entraînera la délocalisation des productions agricoles existantes.

Graphique 2 : Eurostat (2017) Statistiques de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche édition 2016 p.53 - Graphique 2.16 : Part de la surface agricole utilisée, par type d'exploitation et par taille économique de l'exploitation, UE-28, 2013 (% du total)

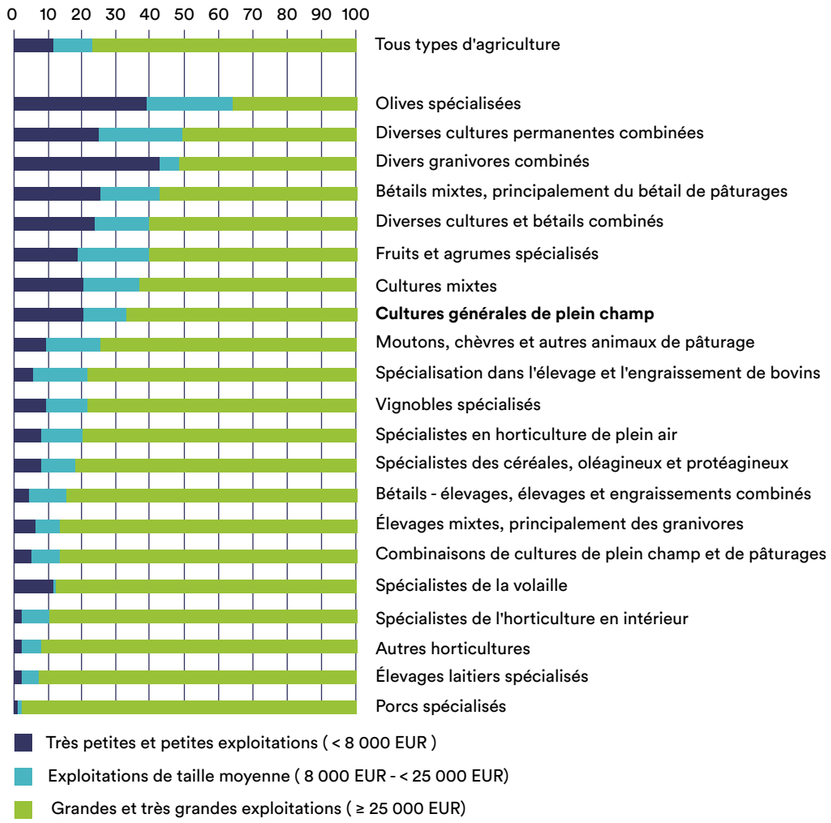

Graphique 3 : Eurostat (2017) Statistiques de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche édition 2016 p.32 - Graphique 2.3 : Part du nombre total d'exploitations agricoles, par taille économique de l'exploitation, 2013 (% du total).

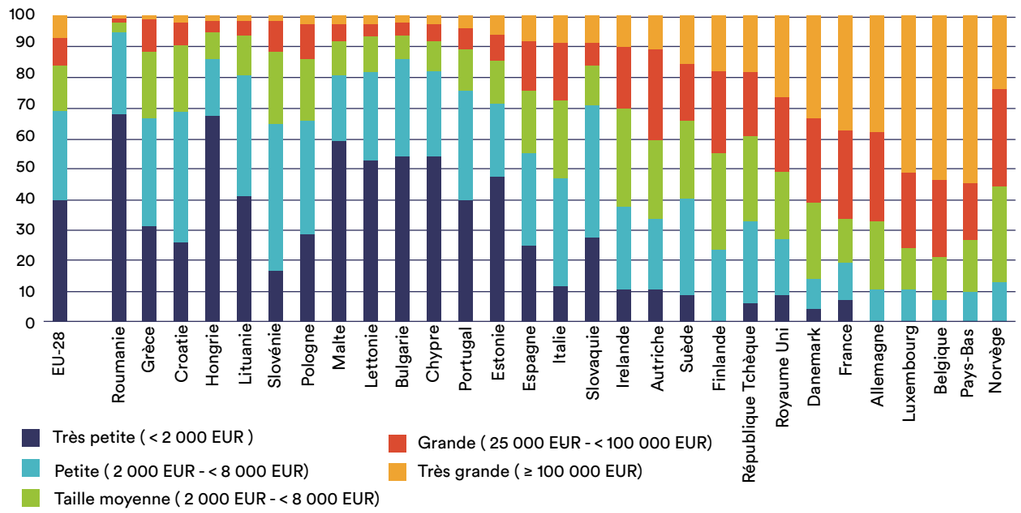

Une production au service des agriculteur·trice·s et de l'environnement

Il est désormais largement admis que l'actuel système alimentaire mondialisé n'est pas viable. Les Objectifs de développement durable de l'ONU ainsi que la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable témoignent de la nécessité de développer d'urgence des systèmes alimentaires plus durables et résilients en Europe. Il y a une prise de conscience grandissante quant à la nécessité de mettre en place un système alimentaire capable de nourrir une population croissante tout en protégeant les ressources naturelles, le monde rural et la nature.

SOUTENABILITÉ, AGROÉCOLOGIE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

On prétend parfois que l'agriculture industrielle à grande échelle est plus efficace que l'agroécologie et qu'elle fournit des méthodes et des technologies adaptées capables de nourrir la population mondiale croissante.

Cet argument fait cependant abstraction des problèmes environnementaux, sociaux et sanitaires considérables qui résultent de la production, la transformation, la distribution, la consommation et les déchets alimentaires industriels[35]. On prétend également parfois que la production alimentaire doit augmenter pour lutter contre la faim et la malnutrition. Pourtant, les scientifiques estiment que les quantités de nourriture produites sont déjà suffisantes pour alimenter la population mondiale, même si elle atteignait les 10 milliards de personnes[36]. Les recherches démontrent clairement que la faim n'est pas causée par un manque d'approvisionnement alimentaire mondial, mais plutôt par la pauvreté, une absence de démocratie et une inégalité d'accès aux terres, à l'eau et à d'autres infrastructures et ressources[37].

Afin de produire suffisamment de nourriture pour une population mondiale de manière durable, il est nécessaire de protéger les ressources naturelles qui sont essentielles pour la production alimentaire actuelle et future. Quarante ans de recherche scientifique ont démontré que l'agroécologie, avec des cultures diversifiées, est le moyen le plus efficace de parvenir à une production alimentaire durable tout en s'attaquant aux problèmes environnementaux tels que le dérèglement climatique, l'érosion des sols, la pénurie d'eau et la perte de biodiversité[38].

La culture de légumineuses dans ce système diversifié par l'utilisation de variétés locales adaptées et la rotation bien planifiée des cultures est un moyen établi de longue date pour réduire le recours aux pesticides de synthèse, préserver et accroître la biodiversité agricole et contribuer à une agriculture durable. Un aspect essentiel de cette stratégie consiste à réduire considérablement la production animale pour réduire l'empreinte écologique de la production alimentaire.

MOINS DE SOJA, PLUS DE LÉGUMINEUSES

L'importation sans tarif douanier d'oléagineux et de protéagineux ainsi que le manque de soutien aux cultures locales de légumineuses ont conduit les agriculteur·rice·s à se désintéresser de ce type de culture et à réduire la possibilité de cultiver des légumineuses en Europe[39]. En 2007, le nombre de programmes de sélection variétale pour les protéagineux indigènes européens avait chuté à cinq.

En raison de la faible demande de semences et de soutien technique, la recherche européenne dans ce domaine a également régressé.

L'augmentation de la production européenne de légumineuses autres que le soja aurait des effets positifs sur l'agriculture et l'environnement en Europe.

ZOOM SUR LES ENGRAIS

En raison de leur qualité fixatrice d'azote, l'utilisation de légumineuses dans les rotations de cultures peut limiter l'utilisation d'engrais, réduisant ainsi la contamination de l'eau provoquée par une forte utilisation d'engrais. Lorsque la rotation des cultures est pratiquée de manière adéquate, il est possible de réduire l'utilisation d'engrais azotés jusqu'à 100 kg par hectare et par mois[40]. Il en résulte une réduction substantielle des émissions de gaz à effet de serre car le protoxyde d'azote formé par l'excès d'azote dans le sol a un potentiel de réchauffement planétaire 310 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone.

Les rotations annuelles des cultures réduisent également les maladies des plantes et, par conséquent, le besoin de pesticides. Un pourcentage élevé de légumineuses dans la rotation des cultures renforce également la biodiversité et profite aux insectes pollinisateurs. La réintroduction de variétés de légumineuses plus diversifiées dans l'agriculture européenne contribuerait également à maintenir la diversité des semences, augmentant ainsi la résilience globale.

Les agriculteur·rice·s profiteraient aussi considérablement de la diversification des cultures et de la culture de légumineuses.

Une utilisation réduite d'engrais et de pesticides limiterait les coûts ; la rotation des cultures nécessite moins de labour, en raison de la préservation de l'humus et de l'humidité du sol.

Une étude réalisée en 2010 par la Commission du développement durable du gouvernement français a estimé que les économies combinées résultant d'une utilisation réduite des engrais en France pourraient atteindre 100 millions d'euros par an[41].

Des études de cas en Pologne et en France démontrent que la culture de légumineuses permet aux producteurs d'économiser considérablement sur les coûts de transport associés à l'achat d'ingrédients protéiques[42]. Pour que cette augmentation de la production s'inscrive dans un cadre agroécologique et ne suive pas le modèle actuel, il est crucial de retrouver des systèmes de cultures intégrant végétaux et animaux, de diversifier les espèces et de se concentrer sur les bénéfices réciproques entre plantes et animaux.

La productivité peut progresser graduellement, à la fois dans les exploitations agricoles et dans la chaîne alimentaire, ce qui réduit l'importance de rendements accrus par le biais de la monoculture. D'un point de vue social et politique, il convient d'examiner comment les individus, les collectivités et les autorités locales peuvent contribuer à ce changement.

Aider les petit·e·s agriculteur·rice·s à développer des chaînes d'approvisionnement locales devrait être une priorité, par opposition au développement de chaînes d'approvisionnement spécialisées à l'échelle mondiale ou européenne.

Afin de stimuler la culture de diverses légumineuses à graines ou fourragères dans l'Union européenne, les mesures existantes de soutien à la culture des légumineuses doivent être maintenues et de nouvelles mesures de soutien doivent être adoptées dans le cadre du renforcement des conditions *(éco-conditionnalité)* de la politique agricole commune *(PAC)*, des programmes de développement rural et des régimes de reconversion. On pourrait envisager par exemple des programmes pluriannuels visant à relancer le secteur de la sélection des protéagineux. Ces mesures pourraient être complétées par des programmes d'éducation et de formation ainsi que par des installations décentralisées pour la production d'aliments pour animaux à partir de variétés végétales régionales et locales.

Recommandations

Les Amis de la Terre Europe se félicitent de l'initiative de la Commission européenne de présenter un plan protéines pour l'Europe et de la volonté manifestée par les États membres de l'Union européenne de réduire les importations de soja en provenance de l'hémisphère Sud.

Les Amis de la Terre Europe demandent aux décideurs politiques d'examiner la cause profonde du problème : la production animale industrielle.

La majorité des plantes protéagineuses importées et produites sont destinées à l'alimentation animale et non à la consommation humaine.

Le problème de la production animale industrielle doit être abordé en privilégiant une politique axée sur une « viande moins abondante, mais de meilleure qualité ».

Une véritable transition vers une production durable de protéines doit reposer sur un autre type de stratégie agricole fondée sur l'agroécologie et inclure la rotation des cultures pour toutes les exploitations, ainsi qu'un soutien ciblé aux petites exploitations agricoles et aux exploitations pratiquant l'agroécologie paysanne. Il convient d'éviter toute transposition à plus grande échelle visant à intégrer ces exploitations dans des chaînes de valeurs contrôlées par des négociants de matières premières. Toutes les mesures envisagées doivent garantir la préservation de leur diversité et de leur autonomie et leur permettre de participer activement à la gestion du marché.

Afin d'accroître l'auto-approvisionnement en protéines de l'Union européenne, la Commission européenne et les États membres doivent :

Adopter des mesures concrètes pour réduire la production et la consommation de viande industrielle et de produits laitiers et stimuler la demande de protéines végétales pour la consommation humaine

Encourager la production de protéagineux diversifiés et sous-exploités destinés à l'alimentation humaine plutôt qu'à la production animale intensive

Promouvoir la production européenne de légumineuses destinées à l'alimentation animale qui apportent une contribution parallèle sur le plan écologique, favorisant l'apiculture et la prolifération des pollinisateurs sauvages ou la fixation d'azote dans le sol

Réaliser une analyse complète avec des indicateurs de résultats qui permettront de déterminer comment les objectifs du plan protéines peuvent être atteints par la PAC, notamment :

- Inclure des cultures de légumineuses dans la définition de la rotation des cultures, relative à la conditionnalité renforcée pour les paiements directs aux agriculteur·rice·s.
- Supprimer le soutien aux monocultures ou aux rotations de courte durée, à l'élevage intensif et aux autres pratiques qui ont pour conséquence la concentration de la propriété foncière. S'assurer que ces pratiques ne sont pas encouragées en dehors de l'Union européenne.
- Soutenir diverses méthodes de culture agroécologiques, la rotation des cultures et les pratiques de diversification qui impliquent la culture de légumineuses. Créer des chaînes d'approvisionnement courtes, de la ferme à l'assiette, à des prix équitables pour les agriculteur·trice·s et les citoyens, entre autres grâce aux écodispositifs *(eco-schemes)*.
- Apporter un soutien financier accru au Service de conseil agricole afin de sensibiliser davantage les agriculteur·rice·s au caractère positif de la fertilisation progressive des sols grâce à l'utilisation de légumineuses.
- Mettre en place un fonds de subvention dans le cadre du second pilier pour aider les agriculteur·rice·s à passer de l'élevage intensif à la production d'animaux de pâturage et à la culture de protéagineux pour la consommation humaine.
- Garantir la disponibilité de semences de légumineuses non transgéniques à des prix équitables et la reconnaissance de la sélection des semences paysannes pour les légumineuses pour la consommation humaine ainsi que leur commercialisation dans la chaîne de valeur.
- Mettre en place un fonds de subvention dans le cadre du second pilier pour soutenir l'amélioration et la décentralisation des installations de sélection et de développement des semences, de transformation, de stockage et de commercialisation des variétés locales et régionales de légumineuses à graines.

1. Commission européenne (2016) Document de travail des services de la Commission : Genetically modified commodities in the EU. SWD (2016) 61 final. Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/10102/2016/EN/10102-2016-61-EN-F1-1.PDF

2. Communiqué de presse de la Commission européenne (2018) « Les États-Unis sont désormais le principal fournisseur de graines de soja de l'UE, avec une part de marché de 52 % » du 20 septembre. Disponible à l'adresse : http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-5823_en.htm

3. http://www.donausoja.org/fileadmin/user_upload/Activity/Media/European_Soya_signed_declaration.pdf

4. Conseil européen (2017) Common Declaration of Austria, Croatia, Finland, France, Germany, Greece, Hungary, Luxemburg, the Netherlands, Poland, Romania, Slovakia and Slovenia: European Soya Declaration – Enhancing soya and other legumes cultivation. Bruxelles, le 17 juillet 2017.

5. http://www.foeeurope.org/soy-change-south-america-paying-price-europe-factory-farms-140717

6. Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le développement des protéines végétales dans l'Union européenne (novembre 2018) : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/plants_and_plant_products/documents/report-plant-proteins-com2018-757-final_en.pdf; https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52018DC0757 (toutes les langues de l'UE)

7. Commission européenne, DG Agriculture et développement rural (2017) EU Agricultural Outlook for the Agricultural Markets and Income 2017-2030, p. 46.

8. ibid. p. 48.

9. ibid. p. 5.

10. ibid. p. 5, p. 46-48.

11. Document de travail des services de la Commission : Genetically modified commodities in the EU, Brussels, 2016, cf. Conseil européen (2017) Common Declaration of Austria, Croatia, Finland, France, Germany, Greece, Hungary, Luxemburg, the Netherlands, Poland, Romania, Slovakia and Slovenia: European Soya Declaration – Enhancing soya and other legumes cultivation. Bruxelles, le 17 juillet 2017 & Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur le développement des protéines végétales dans l'Union européenne (novembre 2018) : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/plants_and_plant_products/documents/report-plant-proteins-com2018-757-final_en.pdf, p. 2

12. Commission européenne, DG Agriculture et développement rural (2017) EU Agricultural Outlook for the Agricultural Markets and Income 2017-2030, p. 33-34.

13. Commission européenne (2018) « Market developments and policy evaluation aspects of the plant protein sector in the EU ». Disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/plants_and_plant_products/documents/plant-proteins-study-report_en.pdf

14. Département de l'Agriculture des États-Unis, cf. Commission européenne, DG Agriculture et développement rural (2017) EU Agricultural Outlook for the Agricultural Markets and Income 2017-2030, p. 32.

15. Commission européenne, DG Agriculture et développement rural (2017) EU Agricultural Outlook for the Agricultural Markets and Income 2017-2030, p. 33.

16. WWF (2014) The Growth of Soy: Impacts and Solutions, p. 5.

17. Agralytica, 2012; Faostat, 2013; Bruinsma, 2009 as referenced in WWF (2014) The Growth of Soy: Impacts and Solutions, p. 24.

18. http://www.foeeurope.org/sites/default/files/publications/fromforesttofork.pdf;

19. FAOSTAT as referenced in WWF (2014) The Growth of Soy: Impacts and Solutions, p. 24.

20. WWF (2014) The Growth of Soy: Impacts and Solutions, p. 34.

21. Guereña, A. (2013) The Soy Mirage - The limits of corporate social responsibility: the case of the company Desarrollo Agrícola del Paraguay.

22. https://news.mongabay.com/2018/09/predatory-agribusiness-likely-to-gain-more-power-in-brazil-election-report/

23. Les Amis de la Terre Europe (2010) How the CAP is causing soy expansion and deforestation in South America.

24. European Commission (2018) Presentation from October 9 "Development of plant proteins in the European Union". Available at https://www.martin-haeusling.eu/images/Boger_DG_AGRI__COM_EU_protein_plan_presentation_9_October.pdf

25. ibid

26. Commission européenne, DG Agriculture et développement rural (2017) EU Agricultural Outlook for the Agricultural Markets and Income 2017-2030, p. 31 et 33.

27. ibid.

28. Eurostat (2017) Statistics explained: main annual crop statistics.

29. Commission européenne, DG Agriculture et développement rural (2017) Oilseeds and Protein Crops Market Situation. Presentation, Committee for the Common Organisation of Agricultural Markets.

30. Eco Ruralis (2018) The Trouble with Soy, disponible à l'adresse https://www.eurovia.org/wp-content/uploads/2018/08/Report-The-trouble-with-soy-2018-compressed.pdf

31. https://www.fefac.eu/files/81204.pdf; http://www.fediol.be/data/Press%20Statement%20EU%20Protein%20Plan_final.pdf

32. Eurostat & https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/rural-area-economics/briefs/pdf/009_en.pdf

33. Eurostat (2017) Agriculture, forêts and poissons statistiques 2016 edition, p. 28.

34. Ibid. p. 53.

35. Les Amis de la Terre Europe (2016) Farming for the Future: Agroecological Solutions to Feed the World.

36. Ibid.

37. Lappe, Francis Moore and Joseph Collins. (2015). World Hunger: Ten Myths. New York: Grove Press; Sen, A. (1981) Poverty and famines: an essay on entitlement and deprivation. Oxford University Press.

38. Les Amis de la Terre Europe (2016) Farming for the Future: Agroecological Solutions to Feed the World.

39. Les Amis de la Terre Europe (2010) Less Soy, More Legumes. De quelle manière l'Europe peut-elle nourrir ses animaux sans détruire la planète ?

40. Ibid.

41. Ministère de la Transition écologique et solidaire français (2010). Avantages environnementaux et économiques d'une relance des légumineuses en France.

42. Les Amis de la Terre Europe (2010) Less Soy, More Legumes. De quelle manière l'Europe peut-elle nourrir ses animaux sans détruire la planète ?

43. European Coordination Via Campesina (2018) Positionnement sur le soja et la culture d'autres protéines en Europe

Friends of the Earth Europe

Les Amis de la Terre Europe
Rue d'Edimbourg 26, 1050 Bruxelles
www.foeeurope.org
info@foeeurope.org